

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25

Le 05/12/2025



Bien :	Maison individuelle
Adresse :	lieu-dit Quirion Sentier des Laminaires 56610 ARRADON
Numéro de lot :	
Référence Cadastre :	NC

PROPRIETAIRE
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 1 allée Général le Troadec - BP 520 56000 VANNES CEDEX

DEMANDEUR
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 1 allée Général le Troadec - BP 520 56000 VANNES CEDEX

Date de visite : 02/12/2025
Opérateur de repérage : PELE Jean-Christian

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition

R. 1334-14, R1334-22, R.1334-19, R.1334-23 à R.1334-29-5 du Code de la santé Publique. Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 modifié par le décret n° 2019-251 du 27 mars 2019. Arrêté du 16 juillet 2019. Norme NF X 46-020 d'août 2017



Numéro de rapport	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25 A
Propriétaire	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan
Donneur d'ordre	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan
Adresse de l'immeuble	Sentier des Laminaires - lieu-dit Quirion - 56610 ARRADON
Bâtiment ou installation	Maison individuelle
Date de la commande	21/11/2025
La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage	02/12/2025
Date d'émission du rapport de repérage	05/12/2025
Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre	Démolition d'une maison individuelle et de son garage annexe.

Signataire du rapport

Signature et Visa

Opérateur de repérage :


SAS ELIBAT
 14 rue Ella Maillart 56000 VANNES
 Tél: 02.97.40.42.32
 email: elibat56@elibat.pro
 APE 7120B - SIRET 521 671 065 00063
 N° TVA FR75521671065 - Capital 20 000€

PELE Jean-Christian
ELIBAT
 Le 05/12/2025

Conclusions

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Amiante

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés

Néant

Commentaires : Le repérage a été établi sans moyen de destruction lourd, nous restons à votre disposition pour des analyses complémentaires si lors de la démolition de la maison des matériaux ou des produits susceptibles de contenir de l'amiante sont découverts et rendu accessibles.

Investigations approfondies complémentaires et moyens à mettre en œuvre

Néant

SOMMAIRE

SIGNATAIRE DU RAPPORT	1
CONCLUSIONS.....	1
DESCRIPTION DE LA MISSION	4
OBJET DE LA MISSION :	4
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES :	4
IDENTIFICATION COMPLETE DE L'IMMEUBLE CONCERNE :	4
IDENTIFICATION DU BATIMENT CONCERNE :	4
PROGRAMME DE TRAVAUX	4
CADRE DE LA MISSION DE REPERAGE	5
PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION) :	5
PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES / LOCAUX A INVESTIGUER	5
PROGRAMME DE REPERAGE	5
RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES	5
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	5
DATES ET NATURE DES VISITES SUR SITE	5
ÉCARTS, ADJONCTIONS, SUPPRESSIONS PAR RAPPORT AUX NORMES EN VIGUEUR CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME NF X 46-020.....	5
CONDITIONS D'INACCESSIBILITE OU D'IMPOSSIBILITE DE REALISER DES INVESTIGATIONS APPROFONDIES	5
LISTE DES ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGES	6
RESULTATS DU REPERAGE.....	10
RESULTATS DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE :	10
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES	11
RAPPEL DES OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE CONCERNE PAR LA MISSION DE REPERAGE	12
ANNEXE : FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION.....	14
ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS.....	27
ANNEXE : PROCES VERBAUX D'ANALYSE.....	32
S.3609023.0	32
ANNEXE : CERTIFICAT DE COMPETENCE	38
ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE.....	39

1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

Le repérage de l'amiante avant travaux dans les immeubles bâtis, défini à l'article R. 4412-97 du code du travail, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par les travaux et interventions visés à l'article R. 4412-94 du code du travail et définis par le donneur d'ordre.

Références de l'ordre de mission : **56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25**

1.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes :

Propriétaire de l'immeuble :	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan
Demeurant :	1 allée Général le Troadec - BP 520 56000 VANNES CEDEX
Représenté par :	Monsieur FOURNIER David
Commanditaire du repérage :	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan
Opérateur ayant réalisé le repérage :	M. PELE Jean-Christian
Nom et adresse de l'entreprise :	ELIBAT 14 rue Ella Maillart 56000 VANNES
N° de Siret :	52167106500022
RCP-compagnie-n° de police :	ALLIANZ IARD - 43370182

1.3 Identification complète de l'immeuble concerné :

Dénomination :	Sentier des Laminaires 56610 ARRADON
Adresse complète :	Sentier des Laminaires 56610 ARRADON
Référence Cadastre :	NC

1.4 Identification du Bâtiment concerné :

Date du PC ou date de construction :	Permis de Construire : Antérieur au 1 juillet 1997	Construction : Non communiquée
Fonction principale du bâtiment :	Maison individuelle	
Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné :		

2 Programme de Travaux

Le programme de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit :

Intitulé
Démolition d'une maison individuelle et de son garage annexe.

Commentaires : Le repérage a été établi sans moyen de destruction lourd, nous restons à votre disposition pour des analyses complémentaires si lors de la démolition de la maison des matériaux ou des produits susceptibles de contenir de l'amiante sont découverts et rendu accessibles.

3 Cadre de la mission de repérage

3.1 Périmètre du repérage : locaux et parties d'immeubles concernés (zone d'intervention) :

Parties d'immeuble concernées / Locaux à investiguer

Parties d'immeuble concernées ou Locaux à investiguer	Etage	N° du local
Cuisine	RDC	1
Couloir	RDC	2
Salon	RDC	3
Entrée	RDC	4
Salle à Manger	RDC	5
Salle d'eau/WC	RDC	6
WC Ext	RDC	7
Local	RDC	8
Palier	1er	9
Chambre n°1	1er	10
Débarras	1er	11
Chambre n°2	1er	12
Combles n°1	1er	13
Combles n°2	1er	14
Toiture		15
Façade		16
Garage	RDC	17

Programme de repérage

Liste des composants et parties de composants à inspecter découlant du programme des travaux, conformément à l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 :

3.2 Rapports précédemment réalisés

Néant

4 Conditions de réalisation du repérage

4.1 Dates et Nature des visites sur site

Date	Objet
02/12/2025	Visite des lieux; prélèvements.

4.2 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur Conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020

Aucun.

4.3 Conditions d'inaccessibilité ou d'impossibilité de réaliser des investigations approfondies

Néant

4.4 Liste des Zones présentant des Similitudes d'Ouvrages

Dans le cadre de la mission de repérage, l'opérateur de repérage a défini les Zones Présentant des Similitudes d'Ouvrages suivantes :

Z001 : Sol Colle de carrelage (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Cuisine	Sol	Colle de carrelage	P001
Entrée	Sol	Colle de carrelage	P008
Salle d'eau/WC	Sol	Colle de carrelage	P009

Z002 : Faïence Colle de Faïence (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Cuisine	Faïence	Colle de Faïence	P002

Z003 : Murs Enduit ciment peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Cuisine	Murs	Enduit ciment peinture	P003

Z004 : Murs Enduit ciment peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Couloir	Murs	Enduit ciment peinture	P004
Salon	Murs	Enduit ciment peinture	P004-ZPSO
Entrée	Murs	Enduit ciment peinture	P004-ZPSO

Z005 : Plafond Plâtre peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Couloir	Plafond	Plâtre peinture	P005
Salon	Plafond	Plâtre peinture	P007

Amiante

Z006 : Mur Plâtre peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Salon	Murs périphérique (bandeau)	Plâtre peinture	P006-ZPSO
	Mur	Plâtre peinture	P006
Entrée	Mur	Plâtre peinture	P006-ZPSO
	Murs périphérique (bandeau)	Plâtre peinture	P006-ZPSO
Salle à Manger	Mur	Plâtre peinture	P013

Z007 : Faïence Colle de Faïence (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Salle d'eau/WC	Faïence	Colle de Faïence	P010

Z008 : Murs Enduit ciment peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Salle d'eau/WC	Murs	Enduit ciment peinture	P011

Z009 : Murs Colle polymère (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Salle d'eau/WC	Murs	Colle polymère	P012

Z010 : Mur pignon (doublage) Enduit bande calicot (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Chambre n°1	Mur pignon (doublage)	Enduit bande calicot	P014-ZPSO
Chambre n°2	Mur pignon (doublage)	Enduit bande calicot	P014

Z011 : Fenêtre Mastic de vitre (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Couloir	Fenêtre	Mastic de vitre	P015-ZPSO
Salle à Manger	Fenêtre	Mastic de vitre	P015-ZPSO
Chambre n°1	Fenêtre	Mastic de vitre	P015
Chambre n°2	Fenêtre	Mastic de vitre	P015-ZPSO

Z012 : Fenêtre Etanchéité bitumineux (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Chambre n°1	Fenêtre	Etanchéité bitumineux	P016
Chambre n°2	Fenêtre	Etanchéité bitumineux	P016-ZPSO

Z013 : Cloisons Panneaux type carton compressés (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Palier	Cloisons	Panneaux type carton compressés	P017
Débarras	Cloisons	Panneaux type carton compressés	P017-ZPSO

Z014 : Murs périphérique (bandeau) Enduit ciment peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Salle à Manger	Murs périphérique (bandeau)	Enduit ciment peinture	P018

Z015 : Murs périphérique (bandeau) Enduit ciment peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Couloir	Murs périphérique (bandeau)	Enduit ciment peinture	P019

Z016 : Toiture Revêtement bitumineux type "shingle" (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Toiture	Toiture n°2	Revêtement bitumineux type "shingle"	P020

Z017 : Mur de façade Enduit ciment (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Façade	Mur de façade	Enduit ciment	P021

Z018 : Mur de façade Enduit ciment (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
WC Ext	Murs	Enduit ciment	P022-ZPSO
Local	Murs	Enduit ciment	P022-ZPSO
Façade	Mur de façade	Enduit ciment	P022

Z019 : Mur Enduit ciment peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Garage	Mur	Enduit ciment peinture	P023

Z020 : Porte fenêtre Mastic de vitre (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Garage	Porte fenêtre	Mastic de vitre	P024

Z021 : Mur de façade Enduit ciment peinture (continue : NON)

Localisation	Désignation	Matériau ou Produit identifié	référence du prélèvement
Garage	Mur de façade	Enduit ciment peinture	P025

5	Résultats du repérage
----------	------------------------------

5.1	Résultats de l'Analyse Documentaire :
------------	--

Titre
Programme de travaux

5.2 Liste des matériaux et produits repérés

Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
Cuisine	RDC	Sol	Sol	Colle de carrelage	Résultat d'analyse (P001)	Non	
		BD	Faïence	Colle de Faïence	Résultat d'analyse (P002)	Non	
		Toutes zones	Murs	Enduit ciment peinture	Résultat d'analyse (P003)	Non	
Couloir	RDC	BC	Murs	Enduit ciment peinture	Résultat d'analyse (P004)	Non	
		AD	Murs périphérique (bandeau)	Enduit ciment peinture	Résultat d'analyse (P019)	Non	
		D	Fenêtre	Mastic de vitre	Résultat d'analyse (P015-ZPSO)	Non	
		Sol	Plancher	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Plafond	Plafond	Plâtre peinture	Résultat d'analyse (P005)	Non	
Salon	RDC	ACD	Murs	Enduit ciment peinture	Résultat d'analyse (P004-ZPSO)	Non	
		BC	Murs périphérique (bandeau)	Plâtre peinture	Résultat d'analyse (P006-ZPSO)	Non	
		Sol	Plancher	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Plafond	Plafond	Plâtre peinture	Résultat d'analyse (P007)	Non	
		BEF	Mur	Plâtre peinture	Résultat d'analyse (P006)	Non	
Entrée	RDC	Sol	Sol	Colle de carrelage	Résultat d'analyse (P008)	Non	
		D	Murs	Enduit ciment peinture	Résultat d'analyse (P004-ZPSO)	Non	
		C	Mur	Plâtre peinture	Résultat d'analyse (P006-ZPSO)	Non	
		A	Murs périphérique (bandeau)	Plâtre peinture	Résultat d'analyse (P006-ZPSO)	Non	
Salle à Manger	RDC	A	Mur	Plâtre peinture	Résultat d'analyse (P013)	Non	
		BCD	Murs périphérique (bandeau)	Enduit ciment peinture	Résultat d'analyse (P018)	Non	
		D	Fenêtre	Mastic de vitre	Résultat d'analyse (P015-ZPSO)	Non	
		Sol	Plancher	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
Salle d'eau/WC	RDC	Sol	Sol	Colle de carrelage	Résultat d'analyse (P009)	Non	
		Toutes zones	Faïence	Colle de Faïence	Résultat d'analyse (P010)	Non	
		Toutes zones	Murs	Enduit ciment peinture	Résultat d'analyse (P011)	Non	

Amiante

Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
		ABCD	Murs	Colle polymère	Résultat d'analyse (P012)	Non	
WC Ext	RDC	Toutes zones	Murs	Enduit ciment	Résultat d'analyse (P022-ZPSO)	Non	
Local	RDC	Toutes zones	Murs	Enduit ciment	Résultat d'analyse (P022-ZPSO)	Non	
Palier	1er	C	Cloisons	Panneaux type carton compressés	Résultat d'analyse (P017)	Non	
		Sol	Plancher	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
Chambre n°1	1er	Toutes zones	Fenêtre	Mastic de vitre	Résultat d'analyse (P015)	Non	
		Sol	Plancher	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Mur pignon (doublage)	Enduit bande calicot	Résultat d'analyse (P014-ZPSO)	Non	
		Toutes zones	Fenêtre	Etanchéité bitumineux	Résultat d'analyse (P016)	Non	
Débarras	1er	A	Cloisons	Panneaux type carton compressés	Résultat d'analyse (P017-ZPSO)	Non	
		Sol	Plancher	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
Chambre n°2	1er	Toutes zones	Mur pignon (doublage)	Enduit bande calicot	Résultat d'analyse (P014)	Non	
		Toutes zones	Fenêtre	Mastic de vitre	Résultat d'analyse (P015-ZPSO)	Non	
		Sol	Plancher	Bois	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toutes zones	Fenêtre	Etanchéité bitumineux	Résultat d'analyse (P016-ZPSO)	Non	
Toiture		Toiture	Toiture n°1	Ardoises naturelles	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	Non	
		Toiture	Toiture n°2	Revêtement bitumineux type "shingle"	Résultat d'analyse (P020)	Non	
Façade		Toutes zones	Mur de façade	Enduit ciment	Résultat d'analyse (P021)	Non	
		Toutes zones	Mur de façade	Enduit ciment	Résultat d'analyse (P022)	Non	
Garage	RDC	A	Mur	Enduit ciment peinture	Résultat d'analyse (P023)	Non	
		Sud	Mur de façade	Enduit ciment peinture	Résultat d'analyse (P025)	Non	
		Toutes zones	Porte fenêtre	Mastic de vitre	Résultat d'analyse (P024)	Non	

5.3 Rappel des obligations du propriétaire concerné par la mission de repérage

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé

publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

ANNEXE : Fiches d'identification et de cotation

PRELEVEMENT : P001

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Cuisine Sol - Sol
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Colle de carrelage
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P002

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Cuisine Faïence - BD
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Colle de Faïence
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P003

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Cuisine Murs - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Enduit ciment peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P004

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Couloir Murs - BC
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Enduit ciment peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P005

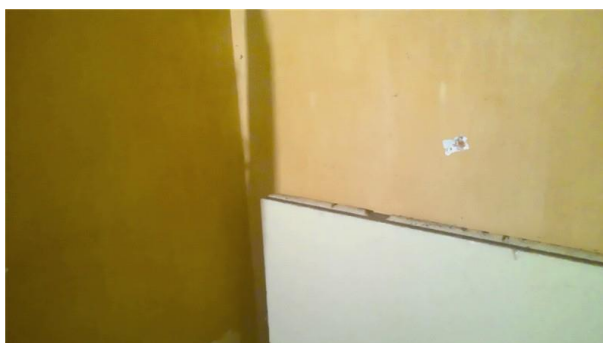
Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Couloir Plafond - Plafond
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Plâtre peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P006

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Salon Mur - BEF
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Plâtre peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P007
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Salon Plafond - Plafond
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Plâtre peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P008
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Entrée Sol - Sol
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Colle de carrelage
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P009

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Salle d'eau/WC Sol - Sol
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Colle de carrelage
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P010

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Salle d'eau/WC Faïence - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Colle de Faïence
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P011

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Salle d'eau/WC Murs - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Enduit ciment peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P012

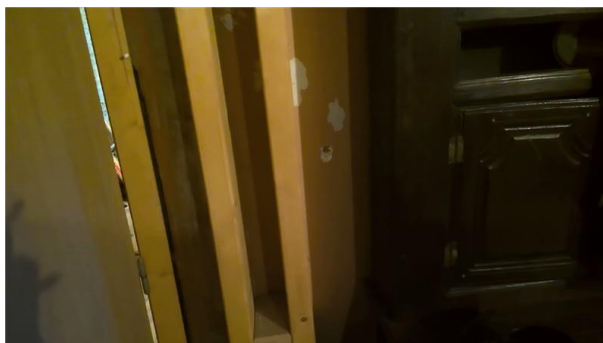
Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Salle d'eau/WC Murs - ABCD
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Colle polymère
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P013

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Salle à Manger Mur - A
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Plâtre peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P014

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	1er - Chambre n°2 Mur pignon (doublage) - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Enduit bande calicot
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P015

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	1er - Chambre n°1 Fenêtre - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Mastic de vitre
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P016

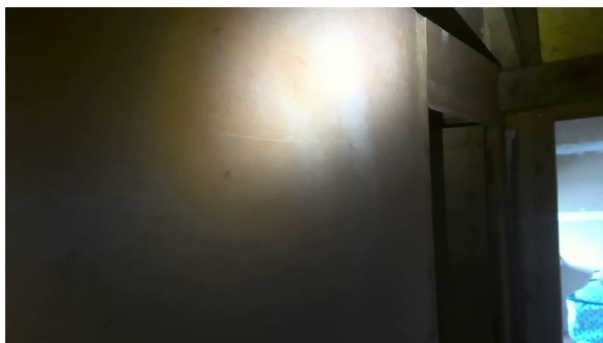
Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	1er - Chambre n°1 Fenêtre - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Etanchéité bitumineux
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P017

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	1er - Palier Cloisons - C
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Panneaux type carton compressés
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P018

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Salle à Manger Murs périphérique (bandeau) - BCD
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Enduit ciment peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P019
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Couloir Murs périphérique (bandeau) - AD
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Enduit ciment peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P020
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	Toiture Toiture n°2 - Toiture
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Revêtement bitumineux type "shingle"
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P021

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	Façade Mur de façade - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Enduit ciment
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P022

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	Façade Mur de façade - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Enduit ciment
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P023

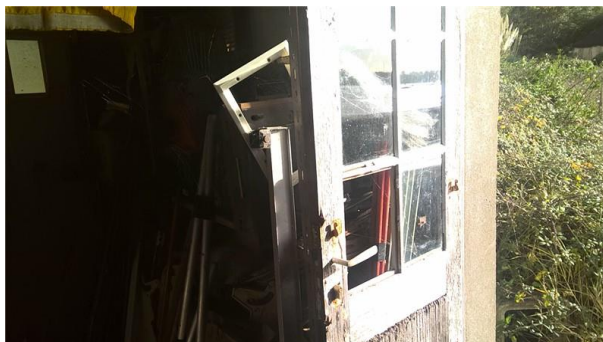
Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Garage Mur - A
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Enduit ciment peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P024

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Garage Porte fenêtre - Toutes zones
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Mastic de vitre
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P025

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan	56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25	RDC - Garage Mur de façade - Sud
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
PELE Jean-Christian	02/12/2025	Enduit ciment peinture
Résultat amiante		
absence d'amiante		

ANNEXE : Plans et/ou Croquis

Client :	Direction Départementale des Territoires	Titre :	Croquis N°1
N° dossier :	56-121887 Direction Départementale des	Adresse :	Sentier des Laminaires - lieu-dit Quirion
N° planche :	1/4	Version :	0
Type :	Croquis	Etage :	- Porte :
Date :	05/12/2025	Localisation :	
Intervenant :	PELE Jean-Christian	Lieu / Zone :	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics	Commentaire :	

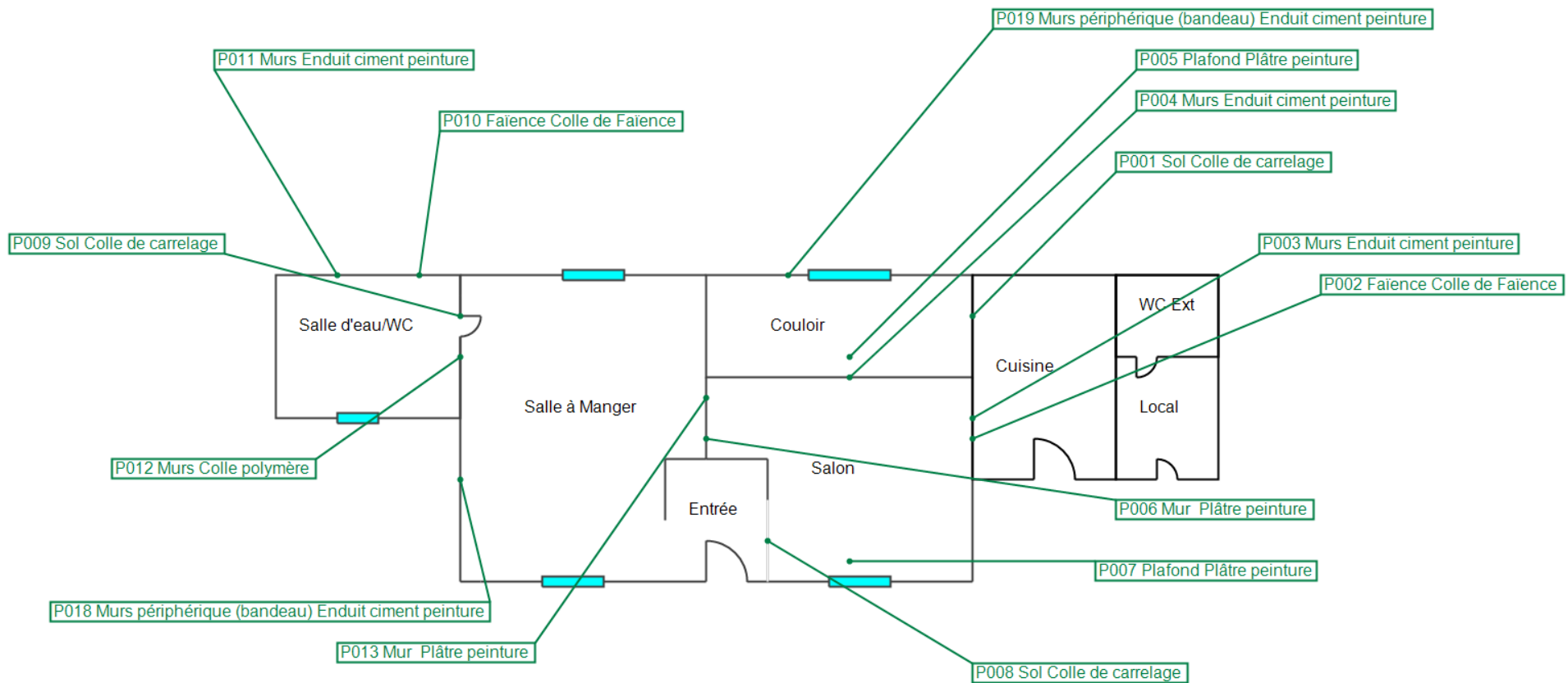
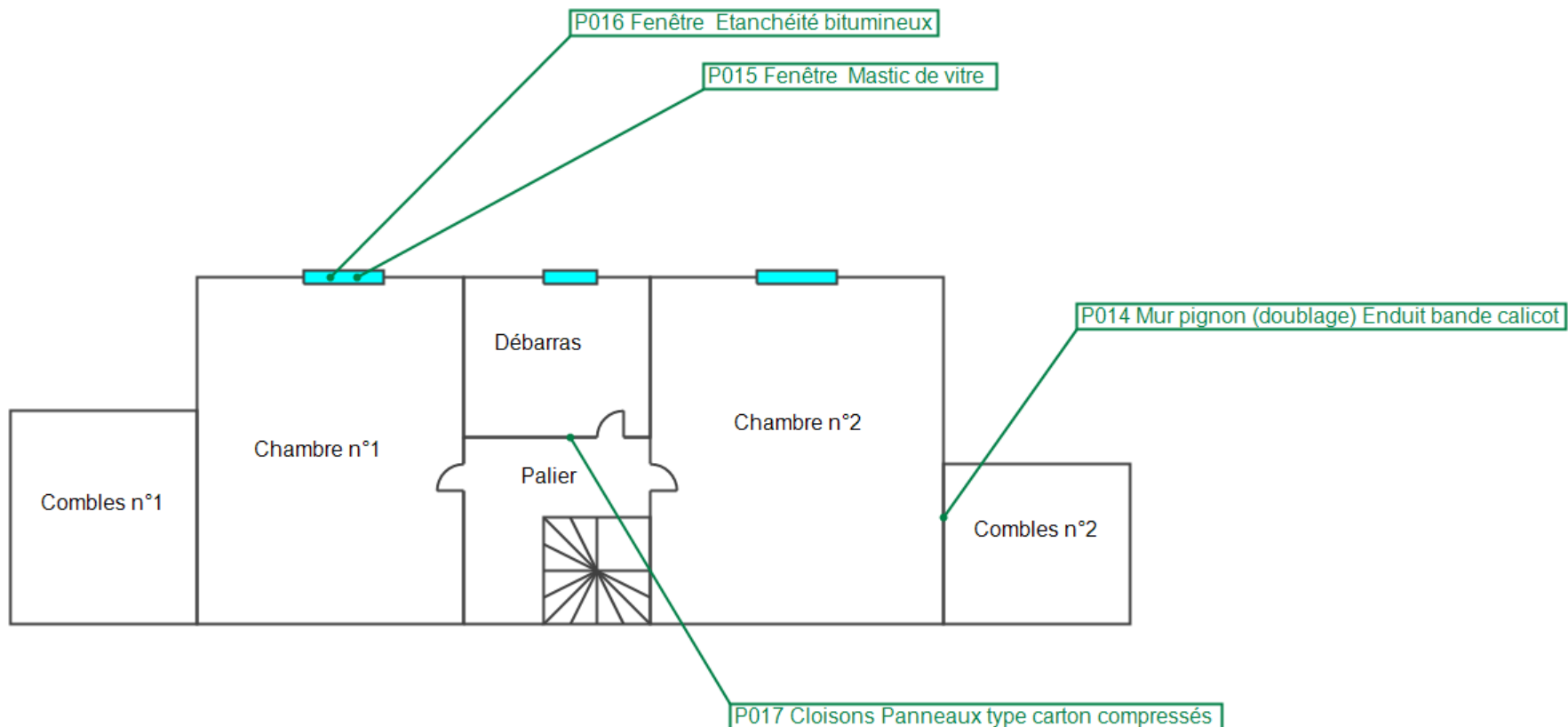


Planche de repérage

Légende :

Prélèvements négatifs

Client :	Direction Départementale des Territoires	Titre :	Croquis N°2
N° dossier :	56-121887 Direction Départementale des	Adresse :	Sentier des Laminaires - lieu-dit Quirion
N° planche :	2/4	Version :	0
Type :	Croquis	Etage :	- Porte :
Date :	05/12/2025	Localisation :	
Intervenant :	PELE Jean-Christian	Lieu / Zone :	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics	Commentaire :	



Client :	Direction Départementale des Territoires	Titre :	Croquis N°3
N° dossier :	56-121887 Direction Départementale des	Adresse :	Sentier des Laminaires - lieu-dit Quirion 56610 ARRADON Etagé : - Porte :
N° planche :	3/4		
Type :	Croquis		
Date :	05/12/2025	Localisation :	
Intervenant :	PELE Jean-Christian	Lieu / Zone :	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics	Commentaire :	

P022 Mur de façade Enduit ciment

Toiture Façade

P021 Mur de façade Enduit ciment

P020 Toiture n°2 Revêtement bitumineux type "shingle"

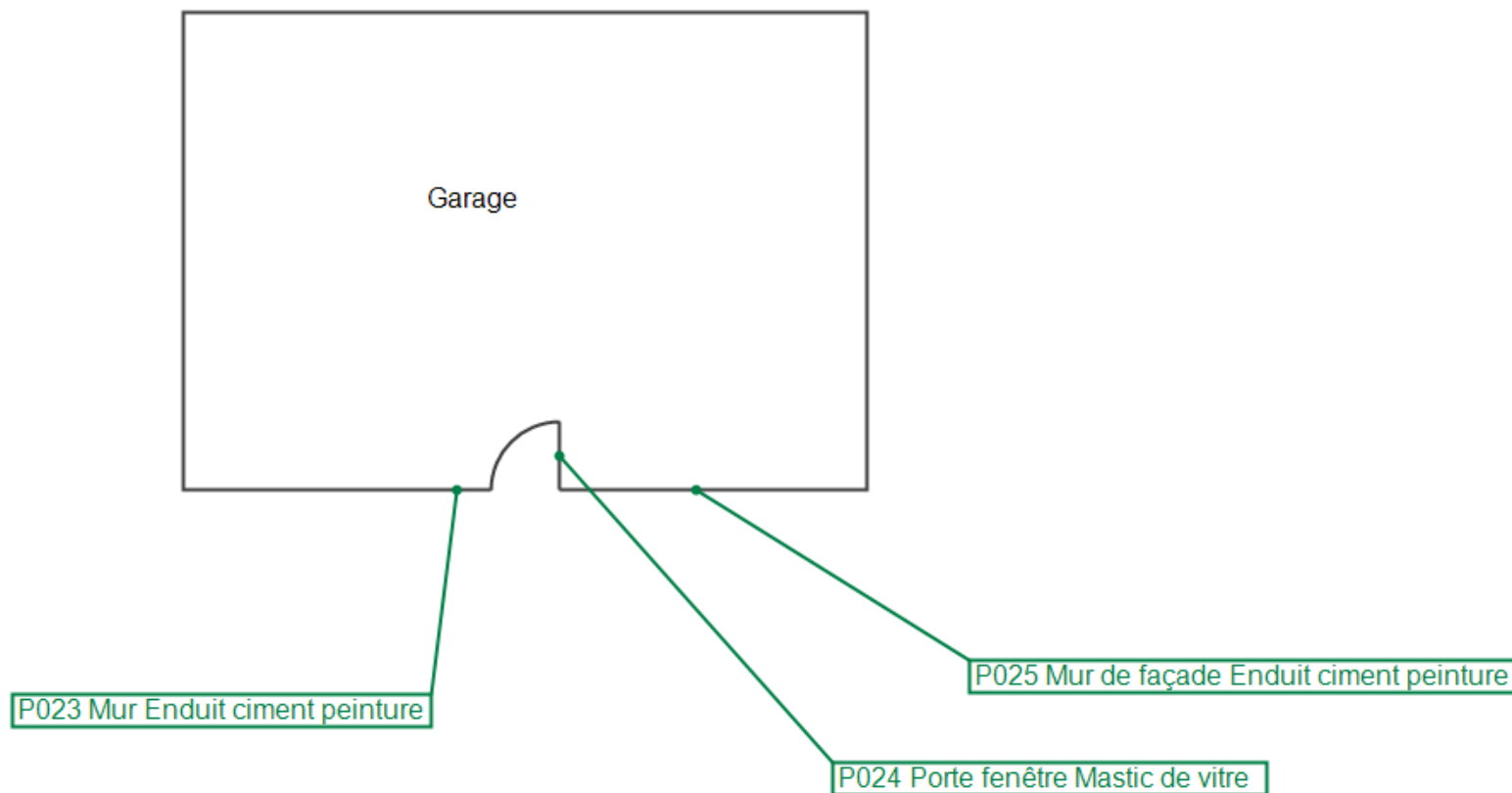


Planche de repérage

Légende :

 Prélèvements négatifs

Client :	Direction Départementale des Territoires	Titre :	Croquis N°4
N° dossier :	56-121887 Direction Départementale des	Adresse :	Sentier des Laminaires - lieu-dit Quirion 56610 ARRADON Etagé : - Porte :
N° planche :	4/4		
Type :	Croquis		
Date :	05/12/2025	Localisation :	
Intervenant :	PELE Jean-Christian	Lieu / Zone :	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics	Commentaire :	



ANNEXE : Procès verbaux d'analyse



S.3609023.0



3 rue Armand Herpin Lacroix
35000 RENNES
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5967

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0725-49690 EN DATE DU 04/12/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : ELIBAT EXPERTISE IMMOBILIERE (56) Zone Tertiaire de Laroiseau 14 rue Ella Maillart 56000 VANNES	Réf. Commande ITGA : IT0725-49690 Réf. Commande Client : 56-121887 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 21.11.25--155--546-0-123219686
--	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 03/12/2025

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou - Pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction
électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P001 - Colle de carrelage - RDC - Cuisine - Sol - Sol		Réf échantillon ITGA : IT072512-4339 Description ITGA : Carrelage / Colle grise	
Carrelage	---	Non analysé	
* Colle grise	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P002 - Colle de Faïence - RDC - Cuisine - BD - Faïence		Réf échantillon ITGA : IT072512-4340 Description ITGA : Peinture / Colle grise / Matériau compact gris hétérogène	
* Peinture non séparable + Colle grise non séparable + Matériau compact gris hétérogène	(1) META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 1/6

Amiante

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0725-49690 EN DATE DU 04/12/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P003 - Enduit ciment peinture - RDC - Cuisine - Toutes zones - Murs	Réf échantillon ITGA : IT072512-4341 Description ITGA : Peintures multiples en vrac / Enduit gris en vrac		
* Peintures multiples en vrac non séparable + Enduit gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : FDG (4)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P004 - Enduit ciment peinture - RDC - Couloir - BC - Murs	Réf échantillon ITGA : IT072512-4342 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit gris en vrac		
* Peinture en vrac non séparable + Enduit gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : FDG (4)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P005 - Plâtre peinture - RDC - Couloir - Plafond	Réf échantillon ITGA : IT072512-4343 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac		
* Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : FDG (4)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P006 - Plâtre peinture - RDC - Salon - BEF - Mur	Réf échantillon ITGA : IT072512-4344 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac / Matériau rouge en faible quantité en vrac		
* Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau rouge en faible quantité en vrac non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : FDG (4)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P007 - Plâtre peinture - RDC - Salon - Plafond - Plafond	Réf échantillon ITGA : IT072512-4345 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac		
* Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : FDG (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 2/6

Amiante

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0725-49690 EN DATE DU 04/12/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P008 - Colle de carrelage - RDC - Entrée - Sol - Sol		Réf échantillon ITGA : IT072512-4346 Description ITGA : Carrelage / Colle grise	
Carrelage	---	Non analysé	
* Colle grise	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P009 - Colle de carrelage - RDC - Salle d'eau/WC - Sol - Sol		Réf échantillon ITGA : IT072512-4347 Description ITGA : Carrelage / Colle grise	
Carrelage	---	Non analysé	
* Colle grise	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : FDG
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P010 - Colle de Faïence - RDC - Salle d'eau/WC - Toutes zones - Faïence		Réf échantillon ITGA : IT072512-4348 Description ITGA : Peinture en faible quantité / Carrelage / Colle grise	
* Peinture en faible quantité non séparable + Colle grise (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA (5)
Carrelage	---	Non analysé	
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P011 - Enduit ciment peinture - RDC - Salle d'eau/WC - Toutes zones - Murs		Réf échantillon ITGA : IT072512-4349 Description ITGA : Peinture / Enduit gris en vrac	
* Peinture non séparable + Enduit gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : RMT (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 3/6

Amiante

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0725-49690 EN DATE DU 04/12/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P012 - Colle polymère - RDC - Salle d'eau/WC - ABCD - Murs	Réf échantillon ITGA : IT072512-4351 Description ITGA : Colle polymère jaune en vrac / Peinture en vrac		
* Colle polymère jaune en vrac non séparable + Peinture en vrac non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA (4)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P013 - Plâtre peinture - RDC - Salle à Manger - A - Mur	Réf échantillon ITGA : IT072512-4353 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac		
* Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : FDG (4)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P014 - Enduit bande calicot - 1er - Chambre n°2 - Toutes zones - Mur pignon (doublage)	Réf échantillon ITGA : IT072512-4355 Description ITGA : Peinture avec couche en toile / Enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée		
* Peinture avec couche en toile non séparable + Enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : RMT (5)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P015 - Mastic de vitre - 1er - Chambre n°1 - Toutes zones - Fenêtre	Réf échantillon ITGA : IT072512-4357 Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige		
* Peinture non séparable + Matériau compact beige (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA (5)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P016 - Etanchéité bitumineux - 1er - Chambre n°1 - Toutes zones - Fenêtre	Réf échantillon ITGA : IT072512-4359 Description ITGA : Matériau bitumineux noir avec aluminium / Matériau plâtreux blanc / Matériau rouge		
* Matériau bitumineux noir avec aluminium + Matériau plâtreux blanc non séparable + Matériau rouge non séparable (1)	META (B) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : RMT (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 4/6

Amiante

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0725-49690 EN DATE DU 04/12/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P017 - Panneaux type carton compressés - 1er - Palier - C - Cloisons		Réf échantillon ITGA : IT072512-4361 Description ITGA : Bois sous forme de fibres	
* Bois sous forme de fibres	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P018 - Enduit ciment peinture - RDC - Salle à Manger - BCD - Murs périphérique (bandeau)		Réf échantillon ITGA : IT072512-4363 Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en vrac	
* Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA (4)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P019 - Enduit ciment peinture - RDC - Couloir - AD - Murs périphérique (bandeau)		Réf échantillon ITGA : IT072512-4365 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux beige en vrac	
* Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux beige en vrac non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA (4)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P020 - Revêtement bitumineux type "shingle" - Toiture - Toiture - Toiture n°2		Réf échantillon ITGA : IT072512-4367 Description ITGA : Revêtement bitumineux noir	
* Revêtement bitumineux noir	META (B) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : RMT
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON Réf échantillon client : P021 - Enduit ciment - Façade - Toutes zones - Mur de façade		Réf échantillon ITGA : IT072512-4368 Description ITGA : Peinture en faible quantité / Enduit compact gris hétérogène	
* Peinture en faible quantité non séparable + Enduit compact gris hétérogène (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 5/6

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0725-49690 EN DATE DU 04/12/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON		Réf échantillon ITGA : IT072512-4371	
Réf échantillon client : P022 - Enduit ciment - Façade - Toutes zones - Mur de façade		Description ITGA : Enduit gris en vrac hétérogène	
* Enduit gris en vrac hétérogène	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA (4)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON		Réf échantillon ITGA : IT072512-4374	
Réf échantillon client : P023 - Enduit ciment peinture - RDC - Garage - A - Mur		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit gris en vrac	
* Peinture en vrac non séparable + Enduit gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA (4)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON		Réf échantillon ITGA : IT072512-4376	
Réf échantillon client : P024 - Mastic de vitre - RDC - Garage - Toutes zones - Porte fenêtre		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
* Peinture non séparable + Matériau compact beige non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : FDG (5)
Réf dossier client : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan + - lieu-dit Quirion - Sentier des Laminaires - 56610 - ARRADON		Réf échantillon ITGA : IT072512-4378	
Réf échantillon client : P025 - Enduit ciment peinture - RDC - Garage - Sud - Mur de façade		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit gris en vrac	
* Peinture en vrac non séparable + Enduit gris en vrac non séparable (1)	META (A) le 04/12/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
 (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
 (5) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
 Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
 Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Romain TOUIN Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 19

Page 6/6

ANNEXE : Certificat de compétence



Certificat de compétences Diagnostic Immobilier

N° CPDI 4585 Version 005

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur PELE Jean-Christian

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 17/05/2022 - Date d'expiration : 16/05/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 17/05/2022 - Date d'expiration : 16/05/2029
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 20/07/2021 - Date d'expiration : 19/07/2028
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 20/07/2021 - Date d'expiration : 19/07/2028
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 20/07/2021 - Date d'expiration : 19/07/2028
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 10/06/2021 - Date d'expiration : 09/06/2028
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 10/06/2021 - Date d'expiration : 09/06/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 28/02/2022.



Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amianté dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification Ou Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostic Immobilier
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTÉE
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev28

ANNEXE : Attestation d'assurance

M. HERMANN

Agent Général
32 rue du Maréchal Foch
78000 – Versailles
Tél : 01 39 50 12 12
www.orient.fr - n° 15003497
Mail : versailleschateau@allianz.fr



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

ALLIANZ IARD, COMPAGNIE D'ASSURANCES dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 3051 92076 Paris la Défense Cedex, certifie que :

ELIBAT

5 rue Saint Nazaire
44800 SAINT HERBLAIN

Est garantie par un contrat **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** :
n° **43 370 182**

Ce contrat a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités déclarées aux dispositions particulières, à savoir :

Recherche d'amiante selon la législation et réglementation en vigueur.

Diagnostic et contrôle dans le cadre de la réglementation amiante selon les décrets parus ou à paraître, sans réalisation de travaux mais avec les prélèvements pour analyse (Diagnostic en parties communes et privatives)

Diagnostics parasitaires (Diagnostics termites et autres xylophages)

Diagnostic plomb :

- CREP Constat de risque d'exposition au plomb
- Diagnostic plomb dans l'eau destinée à la consommation humaine y compris dans les tours aéro réfrigérantes (Evaluation du risque sanitaire lié au paramètre plomb dans les réseaux communs de distribution d'eau potable selon la norme NF P 41-021 ou toute autre norme qui lui serait substituée)

-Diagnostic adapté aux différentes situations (vente, principe de précaution et décent, diagnostic avant travaux.

-Surveillance annuelle des risques diagnostiqués.

-Recommandation en terme de travaux à réaliser (délais, type de travaux...)

Contrôle légionnelle : Diagnostic légionnelle dans les réseaux d'eau chaude sanitaire et les tours aéro réfrigérantes dans le cadre de l'arrêté du 13/12/2004.

Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé.

Diagnostic de Performance Energétique dans le cadre du décret N°2006-1147 du 14 septembre 2006

Evaluation des risques professionnels dans le cadre du document (aide à la rédaction du document unique : établissement d'un dossier à partir des informations données par le client de documents permettant à ce dernier de réaliser et de valider le document unique, actualisation annuelle de ces dossiers)

Diagnostic qualité sécurité des installations intérieures de gaz chez les particuliers.

- Diagnostic en habitation pour le compte de GAZ de France l'activité est réalisée selon les recommandations de GAZ DE France, conformément au référentiel NF EN ISO/CEI 17020 ou tout autre référentiel qui lui serait substitué,

Conseil en matière de travaux à effectuer en cas de danger grave et immédiat, et d'aide au financement de ces travaux.

Diagnostic réglementaire des installations intérieures de gaz des locaux à usage d'habitation.



ADM00230 - V02716-imp57119

Allianz Vie
Société anonyme au capital de 643.054.425 €
340 234 962 RCS Nanterre
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991.997.200 €
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

Métré des locaux selon la loi dite CARREZ (loi 96/1107 du 18 décembre 1996 et décret N°97/532 du 23 mai 1997)

Etats des lieux

Etablissement d'états des lieux relatifs à la conformité des logements aux normes de surface et d'habitabilité dans le cadre du prêt à taux zéro

Diagnostic des installations électriques chez les particuliers

Dossier Diagnostic technique (DDT) selon ordonnance 2005-655 du 08 juin 2005 (location et ventes)

Audits et attestations d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et gestion des agendas AD'apP

Diagnostics techniques avant mise en copropriété dans le cadre de la loi SRU

Etat des risques naturels et technologiques (ERNT) dans le cadre du décret 2005-134 du 15 février 2005

Vérifications techniques réglementaires au titre de la protection contre les risques de panique et incendie dans les ERP ou les ERT, dans le cadre de l'agrément délivré par le ministère de l'intérieur et du certificat d'accréditation N°3-049

Vérifications réglementaires de toutes installations électriques, à caractère périodique et initial, première mise en service, mise en demeure, dans les ERP-IGH et bâtiments industriels

Vérifications Consuel (décret du 14 / 12 /1972)

DAAF Détecteur Avertisseur Autonome de Fumées.

AUDIT ENERGETIQUE pour les diagnostiqueurs certifiés DPE.

La présente attestation valable du 01 Janvier 2025 au 31 Décembre 2025, ne peut engager ALLIANZ IARD en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Toute adjonction autre que le cachet et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Fait à Versailles, le 8 janvier 2025



Marc Hermann
Agent Général

Conformément à l'article L.112-3 du Code des Assurances, la présente Attestation vaut présomption de garantie

Allianz Vie
Société anonyme au capital de 843.054.425 €
340 234 982 RCS Nanterre
N° TVA : FR88 340 234 982

Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991.987.200 €
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

Contrôles des installations électriques par thermographie infrarouge, déclaration Q18 et Q19 selon documents techniques D18 et D19 de l'APSAD,

Vérifications réglementaires sur les appareils et engins de levage,

Vérifications réglementaires d'appareils à pression des gaz,

Mesures de bruit,

Audit technique complet et de mise en sécurité des ascenseurs et des escalators dans le cadre réglementaire en vigueur (loi SAE), dans les ERP et IGH, portes et portails, À L'EXCLUSION DE TOUTE ACTIVITÉ DE MAINTIEN D'ŒUVRE ET/OU DE PRÉCONISATION OU RÉALISATION DE TRAVAUX DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT (INSTALLATION, ENTRETIEN, MAINTENANCE...)

Contrôles réglementaires des portes et portails automatiques Attestation de contrôle en vue de crédit d'impôts des pompes à chaleur AIR / AIR.

Contrôle et vérification de compactage de remblais et de tranchées par pénétromètre, Inspections télévisées de réseaux,

Contrôle d'étanchéité des canalisations et regards, à l'air, à l'eau,

Visites et examen approfondis périodiques des installations consommant de l'énergie thermique dans le cadre de l'agrément délivré au titre du décret du 16/09/98,

Contrôle et diagnostic sécurité dans le cadre de l'arrêté du 02 08 1977 portant sur les installations de gaz combustibles situés à l'intérieur des bâtiments d'habitation.

SYNTHESE DES ATTESTATIONS

RAPPORT N° 56-121887 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU MORBIHAN 21.11.25

Attestation d'indépendance



ATTESTATION D'INDEPENDANCE GARANTIE DES MOYENS

Je soussigné Christian JEGAT, Directeur des Opérations de la SARL ELIBAT44, franchisé indépendant EXI'M dont le siège social est situé 5 rue de Saint-Nazaire, Immeuble Le Grand Large, 44800 SAINT HERBLAIN **déclare et m'engage sur l'honneur*** n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance no avec le propriétaire ou son représentant, ni avec une entreprise susceptible d'organiser des travaux dans les immeubles pour lesquels il m'est demandé de réaliser un diagnostic technique immobilier.

Je reconnais par ailleurs mettre les moyens nécessaires au regard de l'article L.271-6 du code de la construction et de l'habitation pour réaliser les missions demandées.

Christian JEGAT,

Directeur des Opérations



* « Art. L.271-3. – Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L. 271-6 répondant aux critères d'indépendance, d'impartialité et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »

« Art. L.271-4. – Les personnes mentionnées à l'article L. 271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 euros par sinistre et 500 000 euros par année d'assurance. »

SANCTIONS

« Art. L.271-4. – Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe le fait :

a) Pour une personne d'établir un document prévu aux 10 à 40 et au 60 de l'article L. 271-4 sans respecter les conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies par les articles R. 271-1 et R.271-2 et les conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L.271-6 ;

b) Pour un organisme certificateur d'établir un dossier de diagnostic technique

c) Pour un vendeur de faire appel, en vue d'établir un document mentionné aux 10 à 40 et au 60 de l'article L. 271-4, à une personne qui ne satisfait pas aux conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies aux articles R. 271-1 et R.271-2 ou aux conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article.

« La récidive est punie conformément aux dispositions de l'article 132-11 du code pénal. »

ELIBAT 44
5 rue de Saint Nazaire, Immeuble Le Grand Large • 44800 SAINT HERBLAIN
Tél. 02 28 08 70 20 • Fax 02 28 08 70 21 • E-mail : diag44@elibat.pro

Attestation d'assurance

M. HERMANN

Agent Général
32 rue du Maréchal Foch
78000 – Versailles
Tél : 01 39 50 12 12
www.arias.fr - n° 15003497
Mail : versailleschateau@allianz.fr



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

ALLIANZ IARD, COMPAGNIE D'ASSURANCES dont le siège social est situé 1 cours
Michelet CS 3051 92076 Paris la Défense Cedex, certifie que :

ELIBAT
5 rue Saint Nazaire
44800 SAINT HERBLAIN

Est garantie par un contrat **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE :**
n° **43 370 182**

Ce contrat a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la
Responsabilité Civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités déclarées aux
dispositions particulières, à savoir :

Recherche d'amiante selon la législation et
réglementation en vigueur.

Diagnostic et contrôle dans le cadre de la
réglementation amiante selon les décrets
parus ou à paraître, sans réalisation de travaux
mais avec les prélèvements pour analyse
(Diagnostic en parties communes et
privatives)

Diagnostics parasitaires (Diagnostics termites
et autres xylophages)

Diagnostic plomb :

- CREP Constat de risque d'exposition au
plomb
- Diagnostic plomb dans l'eau destinée à la
consommation humaine y compris dans
les tours aéro réfrigérantes (Evaluation du
risque sanitaire lié au paramètre plomb
dans les réseaux communs de distribution
d'eau potable selon la norme NF P 41-
021 ou toute autre norme qui lui serait
substituée)

-Diagnostic adapté aux différentes situations
(vente, principe de précaution et décent,
diagnostic avant travaux.

-Surveillance annuelle des risques
diagnostiqués.

-Recommandation en terme de travaux à
réaliser (délais, type de travaux...)

Contrôle légionnelle : Diagnostic légionnelle
dans les réseaux d'eau chaude sanitaire et les
tours aéro réfrigérantes dans le cadre de
l'arrêté du 13/12/2004.

Les analyses sont réalisées par un laboratoire
agréé.

Diagnostic de Performance Energétique dans
le cadre du décret N°2006-1147 du 14
septembre 2006

Evaluation des risques professionnels dans le
cadre du document (aide à la rédaction du
document unique : établissement d'un dossier
à partir des informations données par le client
de documents permettant à ce dernier de
réaliser et de valider le document unique,
actualisation annuelle de ces dossiers)

Diagnostic qualité sécurité des installations
intérieures de gaz chez les particuliers.

- Diagnostic en habitation pour le compte
de GAZ de France l'activité est réalisée
selon les recommandations de GAZ DE
France, conformément au référentiel NF
EN ISO/CEI 17020 ou tout autre
référentiel qui lui serait substitué,

Conseil en matière de travaux à effectuer en
cas de danger grave et immédiat, et d'aide au
financement de ces travaux.

Diagnostic réglementaire des installations
intérieures de gaz des locaux à usage
d'habitation.



A2U00235 - V02116-imp37118

Allianz Vie
Société anonyme au capital de 643.054.425 €
340 234 962 RCS Nanterre
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

Métré des locaux selon la loi dite CARREZ (loi 96/1107 du 18 décembre 1996 et décret N°97/532 du 23 mai 1997)

Etats des lieux

Etablissement d'états des lieux relatifs à la conformité des logements aux normes de surface et d'habitabilité dans le cadre du prêt à taux zéro

Diagnostic des installations électriques chez les particuliers

Dossier Diagnostic technique (DDT) selon ordonnance 2005-655 du 08 juin 2005 (location et ventes)

Audits et attestations d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et gestion des agendas AD'apP

Diagnostics techniques avant mise en copropriété dans le cadre de la loi SRU

Etat des risques naturels et technologiques (ERNT) dans le cadre du décret 2005-134 du 15 février 2005

Vérifications techniques réglementaires au titre de la protection contre les risques de panique et incendie dans les ERP ou les ERT, dans le cadre de l'agrément délivré par le ministère de l'intérieur et du certificat d'accréditation N°3-049

Vérifications réglementaires de toutes installations électriques, à caractère périodique et initial, première mise en service, mise en demeure, dans les ERP-IGH et bâtiments industriels

Vérifications Consuel (décret du 14 / 12 / 1972)

DAAF Détecteur Avertisseur Autonome de Fumées.

AUDIT ENERGETIQUE pour les diagnostiqueurs certifiés DPE.

La présente attestation valable du 01 Janvier 2025 au 31 Décembre 2025, ne peut engager ALLIANZ IARD en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Toute adjonction autre que le cachet et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Fait à Versailles, le 8 janvier 2025



Marc Hermann
Agent Général

Conformément à l'article L.112-3 du Code des Assurances, la présente Attestation vaut présomption de garantie

Allianz Vie
Société anonyme au capital de 643.054.425 €
340 234 962 RCS Nanterre
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par la Code des assurances
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

Allianz 

Contrôles des installations électriques par thermographie infrarouge, déclaration Q18 et Q19 selon documents techniques D18 et D19 de l'APSA,

Vérifications réglementaires sur les appareils et engins de levage,

Vérifications réglementaires d'appareils à pression des gaz,

Mesures de bruit,

Audit technique complet et de mise en sécurité des ascenseurs et des escalators dans le cadre réglementaire en vigueur (loi SAE), dans les ERP et IGH, portes et portails, À L'EXCLUSION DE TOUTE ACTIVITÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ET/OU DE PRÉCONISATION OU RÉALISATION DE TRAVAUX DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT (INSTALLATION, ENTRETIEN, MAINTENANCE...)

Contrôles réglementaires des portes et portails automatiques Attestation de contrôle en vue de crédit d'impôts des pompes à chaleur AIR / AIR.

Contrôle et vérification de compactage de remblais et de tranchées par pénétromètre, Inspections télévisées de réseaux,

Contrôle d'étanchéité des canalisations et regards, à l'air, à l'eau,

Visites et examen approfondis périodiques des installations consommant de l'énergie thermique dans le cadre de l'agrément délivré au titre du décret du 16/09/98,

Contrôle et diagnostic sécurité dans le cadre de l'arrêté du 02 08 1977 portant sur les installations de gaz combustibles situés à l'intérieur des bâtiments d'habitation.

Certificat de compétences



Certificat de compétences Diagnosticheur Immobilier

N° CPDI 4585 Version 005

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur PELE Jean-Christian

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 17/05/2022 - Date d'expiration : 16/05/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 17/05/2022 - Date d'expiration : 16/05/2029
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 20/07/2021 - Date d'expiration : 19/07/2028
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 20/07/2021 - Date d'expiration : 19/07/2028
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 20/07/2021 - Date d'expiration : 19/07/2028
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 10/06/2021 - Date d'expiration : 09/06/2028
Termite	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 10/06/2021 - Date d'expiration : 09/06/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
 Edité à Saint-Grégoire, le 28/02/2022.



Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contraires après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2018 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 novembre 2009 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amianté dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticheur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTÉE
CERTIFICATION
DES PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev28